

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 18 septembre, le Conseil d'administration du C.C.A.S de Ville-en-Vermois, dûment convoqué et représenté, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Ville-en-Vermois à 20h30, sous la présidence de Monsieur Jean-François GUILLAUME, Président.

Convocation : le 11/08/2020

Etaient présents : Mesdames BARRAGAN, OSSOLA, COLNOT, BOUTILLIAT, PAPIS, SCHUELLER et Messieurs GOSSET, PELLEGGRI et GUILLAUME

Secrétaire de séance : Mme OSSOLA

Monsieur le Président ouvre la séance à 21H

Après le constat des membres présents, Mme OSSOLA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal par délibération n° 6/2020 du 26 juin 2020 ont fixé à 4 membres élus et à 4 membres nommés le conseil d'administration du CCAS.

Les membres nommés par arrêté n° 21/2020 du 23/07/2020 par Monsieur le Maire sont Mesdames BOUTILLIAT, PAPIS, SCHUELLER et Monsieur PELLEGGRI

1) Thème : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Sous thème : Désignation des représentants

Del. 06/2020 - ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6 ;

Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein, un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidat : M. Jean-François PELLEGGRI

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président.

M. Jean-François PELLEGGRI a obtenu 9 voix et est proclamé à l'unanimité, Vice-Président du CCAS.

2) Informations et questions diverses

🚩 Budget : Il est abordé le fonctionnement du budget du CCAS, Jean-François GUILLAUME en rappelle les grandes lignes

✚ **MASQUES COVID 19** : Le Président fait un rappel de la situation.

Dès l'annonce de la possibilité de pénurie de masques, la commune et le CCAS se sont mobilisés pour solliciter la fabrication de masques et la fourniture de tissus par des bénévoles de la commune.

Une annonce a été passée dans le Municip'Info à cet effet et nous remercions Nathalie BLAISE de nous avoir communiqué le modèle de fabrication AFNOR que nous avons divulgué.

A réception, les masques ont été vérifiés et distribués par une équipe de bénévoles animée par des élus du CCAS. A chaque habitant dépourvu de masque, il a été distribué 2 masques en tissu, avant le déconfinement du 11 mai 2020.

Par ailleurs, une commande de 1300 masques a été faite au Conseil Départemental. Celle-ci a été annulée compte tenu de son coût, du délai de livraison et surtout par le fait que nous avons pu commander 540 masques (certifiés AFNOR, d'une durabilité supérieure) à un coût moindre. Les couturières bénévoles ont continué leurs actions et à ce jour, nous avons au total plus de 1000 masques en stock. Nous les en remercions encore. Un grand merci aussi au docteur Jean-François PELLEGRINI pour son active participation.

Les élus ont décidé de conserver ce stock en cas de 2^{ème} vague du COVID 19. Toutefois, tout habitant en difficulté pourra solliciter le CCAS pour une attribution de masque supplémentaire.

✚ **Colis séniors** : 145 personnes répertoriées pour l'année 2020 décomposées comme suit :
48 couples, 34 femmes et 15 hommes.

Séance levée à 21h30